

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2019

PROCES-VERBAL

Les membres du Conseil Municipal de la Commune de JUVISY-SUR-ORGE, légalement convoqués le 17 avril 2019, se sont réunis en Salle du Conseil Municipal Xavier PIDOUX DE LA MADUERE sise au 64 Grande Rue à Juvisy-sur-Orge de leur séance extraordinaire le vendredi 19 avril 2019 sous la présidence de Monsieur Perrimond, Maire (*séance ouverte à 18 h 35*).

Présents : M. PERRIMOND, M. SAINT-PIERRE, Mme FALGUIERES, M. NASSE, Mme MOUREY, M. RIONDET, Mme BAUSTIER-COSTA, M. MOREAU, Mme ERFAN, Mme CATULESCO, M. DELANNOY, M. MONTEIRO, Mme ROZENBERG, Mme GUIBLIN, Mme BOURG, M. DEZETTER, M. REDA, M. SALVI, Mme MOUTTE, Mme MORO-CHARKI, Mme GAUTHIER.

Absents représentés : Mme POMMEREAU représentée par M. PERRIMOND, Mme HURIEZ représentée par M. REDA, M. LEFFRAY représenté par M. SAINT-PIERRE, M. GOMEZ représenté par Mme FALGUIERES, M. JADOT représenté par M. RIONDET, Mme FUSELLIER représentée par Mme MORO-CHARKI, M. PLAS représenté par Mme GAUTHIER.

Absents non représentés : M. GODRON, M. PERROT, Mme GUINOT-MICHELET, M. CHAUFOR, M. CARBRIAND.

Nombre de conseillers Municipaux en exercice	33
Présents	21
Votants	28

- Secrétaire de séance : - Robin REDA -

Monsieur Le Maire, après avoir procédé à l'appel des présents,

Cabinet du Maire

1) Caractère d'urgence de la convocation du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'urgence de cette convocation avant de débattre de l'ordre du jour comme le stipule l'article 2121-11 : « En cas d'urgence, le délai peut être abrégé par le Maire, sans toutefois être inférieur à un jour franc. Le maire en rend compte dès l'ouverture de la séance du Conseil Municipal qui se prononce sur l'urgence ».

Le Maire rend compte du caractère d'urgence de la convocation.

Madame Moro-Charki prend la parole pour le groupe et questionne sur l'urgence alors qu'un Conseil Municipal aura lieu en juin, ce qui aurait permis de réfléchir.

Monsieur Salvi et Madame Gauthier informent qu'ils voteront contre cette délibération, car ils estiment qu'il n'y a pas de caractère d'urgence.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE (22 POUR, 4 CONTRE : C.MOUTTE, P.SALVI, A.PLAS, L.GAUTHIER ; 2 ne prennent pas part au vote : S. FUSELLIER, P.MORO-CHARKI),

APPROUVE le caractère d'urgence de la convocation du Conseil Municipal.

APPROUVE l'examen du point à l'ordre du jour du Conseil Municipal extraordinaire.

2) Attribution d'une subvention exceptionnelle afin de procéder aux travaux d'urgence pour la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris

A la suite de l'incendie survenu le lundi 15 avril 2019 à la cathédrale Notre-Dame de Paris, monument historique français participant au rayonnement national et international de la capitale et de la France, et face aux dégâts majeurs causés à la cathédrale, la Ville de Juvisy-sur-Orge souhaite participer financièrement au travers d'une subvention, aux travaux d'urgence et à la reconstruction de ce monument.

Il est proposé de participer financièrement à hauteur d'un euro par habitant, soit une subvention de 16 500 euros.

Intervention de Monsieur le Maire : « Plusieurs évènements se sont déroulés au 20^{ème} siècle, qui montrent le caractère national de ce monument. Je n'énumérerais que la libération de Paris, avec le Te Deum, l'arrivée du Général de Gaulle, et les grandes orgues entonnant la Marseillaise ; plus près de nous les différentes cérémonies qui ont pu y avoir lieu, notamment lors du décès des Présidents de la République, notamment le Général de Gaulle et puis plus dernièrement, l'hommage qui a été rendu aux victimes des attentats du Bataclan. Tout cela pour dire que la cathédrale Notre-Dame de Paris, est un monument national qui va bien au-delà d'un symbole cultuel, c'est un symbole de la France, de son patrimoine. Je crois qu'il était important, et c'est en cela que c'est une urgence, de montrer la solidarité de tous les Français, et les Juvisiens en font partie, vis-à-vis d'un symbole de notre nation, et de montrer que nous sommes tous unis et solidaires pour le reconstruire de la manière la plus efficace, pas forcément la plus rapide d'ailleurs parce qu'il faudra aussi discuter de la manière dont ce sera fait. Et puis il y a surtout, la nécessité de faire des travaux très rapides pour consolider immédiatement le bâtiment, et lorsque j'ai demandé à ce que le Conseil Municipal soit réuni en urgence, pour cette délibération, qui n'est d'ailleurs pas unique en Essonne, beaucoup d'autres communes l'ont fait comme dans toute la France, c'est dans cet esprit que je voulais que nous nous réunissions ce soir. Sur la subvention en elle-même, je pense qu'il fallait que le montant reste dans les capacités financières de la Commune, et à titre de symbole, le fait d'attribuer un euro par habitant me semblait la bonne équation pour répondre à la fois à un devoir de solidarité et à quelque chose qui ne soit pas uniquement du symbole, mais une participation financière qui puisse participer efficacement au financement des travaux qui auront lieu sur cette cathédrale. »

Intervention de Monsieur Salvi : « Lorsque j'ai vu en direct les images de Notre-Dame en feu, j'ai comme vous été consterné de voir ce patrimoine, ce concentré d'histoire, ce savoir-faire technique et artistique du Moyen-Âge, brûler sous nos yeux. Ceci dit, il y a d'autres monuments en France qui s'écroulent abandonnés depuis longtemps par l'Etat et cela me consterne tout autant.

Pour ma part, je défends et défendrai toujours la préservation du patrimoine, des patrimoines en général, de ceux qui nous sont communs et qui appartiennent à l'humanité : patrimoine bâti, patrimoine culturel, patrimoine culinaire, mais aussi patrimoine naturel trop souvent oublié voire volontairement sacrifié par certains de ceux qui aujourd'hui se mobilisent pour reconstruire Notre-Dame. Il ne devrait pas y avoir de hiérarchie en termes de patrimoine à défendre.

Je soutiens l'idée que notre patrimoine de monuments historiques et monuments remarquables, parcs, etc., puisse faire l'objet d'un grand programme national de rénovation car ils représentent un gisement d'activités économiques important et rentable sur le long terme, le tourisme étant un secteur clé des prochaines décennies pour notre Pays. Ce plan permettrait de créer de nombreux emplois qualifiés, de pérenniser le savoir-faire de nos artisans et des petites entreprises et PME du secteur et ce serait très positif pour nos territoires notamment ceux de province. Ce plan devrait intégrer la mise en œuvre de moyens de sécurisation des monuments notamment en termes de sécurité incendie. Si l'Etat avait convenablement fait son travail, Notre-Dame aurait été équipée en la matière et la catastrophe aurait été évitée. Quelque part, cet incendie est le symbole de l'incurie de l'Etat à anticiper, prévenir dans ce domaine comme dans d'autres domaines.

Si Notre-Dame est importante pour le tourisme parisien, il y a d'autres investissements urgents à réaliser pour bien accueillir les touristes. Il est par exemple scandaleux qu'à l'arrivée à Roissy ADP, les touristes soient obligés de faire la queue pendant presque des heures entières pour obtenir un billet de RER tout cela parce qu'il y a deux machines qui fonctionnent sur une dizaine, et bien entendu la SNCF met bien peu de personnel pour aider les touristes à leur arrivée !

A Juvisy, je souhaite depuis de nombreuses années comme beaucoup de Juvisiens la rénovation de l'Observatoire Camille Flammarion mais presque rien n'avance ! Il serait judicieux aussi de rénover l'Espace Camille Lambert qui je le rappelle est un peintre, graveur, sculpteur qui a été professeur de dessin au collège Saint Charles à Juvisy, qui y a habité et qui a fait don de sa maison à la commune. Il y a tant de patrimoine et d'histoire à mettre en valeur à Juvisy et dans les communes alentour qui permettrait de développer une activité touristique locale redynamisant nos commerces qui se meurent.

Je défends la préservation de tous les patrimoines mais malheureusement il y a bien peu de mobilisation pour défendre les espaces naturels saccagés ou pour regretter la disparition de telle ou telle espèce animale ou végétale qui participe aussi à la beauté du monde et à son économie !

Et ces dégâts sont eux irréversibles. On ne reconstruit pas une espèce, on ne reconstruit pas la biodiversité d'un marais asséché et urbanisé !

Et on continue encore aujourd'hui à vouloir massacrer la nature. Pour exemple, dans le cadre du projet de loi proposé par l'Etat relatif à la fusion de l'agence Française pour la biodiversité et l'Office National de la chasse

(fusion d'une totale incompatibilité), le Sénat a voté un amendement afin que ce soient les chasseurs qui gèrent la faune sauvage en France et quand on voit ce qu'ils en font c'est révoltant : chasse des oiseaux à la glue alors que c'est interdit par l'Europe, extension des dates d'ouverture de la chasse pour certaines espèces protégées comme les oies, etc. Il y a de quoi rendre violent un écologiste pacifiste comme moi ! J'espère que Monsieur Reda vous ne voterez pas cet amendement comme vont le faire certainement beaucoup de vos collègues républicains ou certains socialistes qui se disent écologistes pour plaire à une partie de leur électorat.

Pour revenir à notre sujet, qu'il y ait tout à coup autant d'argent mobilisé pour reconstruire Notre-Dame, c'est bien, mais c'est un peu choquant au regard d'autres causes importantes qui sont oubliées comme l'humanitaire et l'écologie qui est aussi de l'humanitaire car sans nature et biodiversité, l'homme n'est plus.

Je ne trouve pas qu'il y ait de fondement sérieux à ce que Monsieur le Maire convoque en toute urgence un Conseil Municipal exceptionnel pour faire voter une aide en faveur de la reconstruction de Notre-Dame !

Tout d'abord il n'y a pas d'urgence ! L'heure est d'abord au bilan et à l'évaluation des dommages, et à la recherche des causes de l'incendie dont on parle d'ailleurs bien peu ! Une reconstruction comme celle-là prend énormément de temps, elle s'étudie et se conçoit même si notre Roi, notre empereur devrais-je dire, Macron, a décidé qu'il faudrait que cela soit fait en 5 ans et il a nommé un Général pour piloter les travaux !

Excusez l'expression, mais c'est vraiment du grand n'importe quoi !

D'autre part, parce que de mon point de vue ce n'est pas aux collectivités locales de financer la reconstruction d'un monument géré par l'Etat et puis il y a bien assez de mécènes privés mobilisés se livrant compétition pour savoir qui va donner le plus !

Et en admettant que la Ville de Juvisy soit légitime à le faire, en termes de méthode, il me semble que cela nécessiterait l'assentiment des Juvisiens car pourquoi se mobiliser sur cette cause plus que sur une autre.

Pour ce qui me concerne, j'aurais préféré qu'on utilise ces 16 500 € à réaliser un diagnostic écologique sur le territoire communal assorti de recommandations pour préserver et renforcer la biodiversité sur notre commune, la biodiversité au même titre que la lutte contre le réchauffement climatique étant deux enjeux majeurs pour la survie de l'humanité. On aurait pu imaginer aussi mobiliser cet argent pour aider les associations caritatives de Juvisy.

Ce que je comprends c'est que Monsieur le Maire, emporté par le mouvement général, a souhaité engager la ville dans cette compétition à la communication à qui ferait le plus vite et mieux en termes de subventions à la reconstruction de Notre-Dame. Je ne doute pas que le communiqué de presse est déjà prêt et les interviews au Parisien sont déjà programmées voire réalisés.

Aussi, vous l'aurez compris :

- bien que souhaitant une vraie reconstruction de Notre-Dame qui prenne le temps qu'il faut pour le faire correctement selon les préconisations des Architectes des Bâtiments de France dans le choix des techniques et des savoir-faire respectueux du bâtiment, mais à ce jour le projet Macronien ne semble pas en adéquation avec ces exigences,
- considérant qu'il n'y a pas urgence à débattre d'une possible aide à la reconstruction et qu'il y a déjà suffisamment d'argent mobilisé à ce jour pour les travaux de consolidation puis pour la reconstruction,
- qu'enfin les Juvisiens devraient être consultés en préalable,

Ce soir, je ne voterai pas positivement pour la présente délibération qui permettra à la ville de faire l'économie de 16 500 € qui pourront être affectés à d'autres actions locales. »

Intervention de Madame Gauthier (pour le groupe d'opposition « Place aux Juvisien-ne-s) : « Nous sommes encore sous le coup de l'émotion à la suite du drame qui a frappé Notre-Dame. Nous sommes tous ici attachés à cette cathédrale qui est un des joyaux de notre patrimoine et fait partie de notre culture commune, mémorielle, culturelle, affective.

Mais après l'émotion vient la réflexion. Et nous nous sommes dit : pourquoi cette précipitation, pourquoi la convocation de ce Conseil Municipal exceptionnel sous les 3 jours ? Alors que les dégâts n'ont pas encore été évalués ; qu'aucun état des lieux, qu'aucun devis n'a pu être établi. Quel rôle vont jouer les assurances dans ce drame ?

N'est-ce pas céder à l'émotionnel, savamment orchestré par les médias aux dépens de la raison, que de réagir dans l'instant ?

En effet, nous assistons à un déballage médiatique écœurant, à des assauts de générosité indécentes de la part des plus grandes fortunes de France qui manient des sommes colossales et, « en même temps », poussent l'optimisation fiscale aux limites de la loi. Que ne paient-elles tous leurs impôts en France sans recourir à des montages sophistiqués qui mènent à des paradis fiscaux ce qui permettrait notamment d'abonder le budget de la culture, réduit depuis des années à peu de chagrin : un peu plus de 300 millions d'euros et en baisse constante. On frôle ici l'indécence ! Ce mécénat privé, construit sur le modèle anglo-saxon, légitime le désengagement de l'Etat de toutes ses missions régaliennes. Parce que enfin, on a tendance à l'oublier mais la préservation du patrimoine fait partie des charges régaliennes de l'Etat.

La culture, notre bien commun, mérite mieux que ces enchères de mauvais goût et que les lotos auxquels on la rabaisse. Elle mériterait un budget digne de la richesse et de la variété de notre patrimoine !

Indécence aussi de ces sommes réunies si vite, comme par magie, alors qu'une contestation sociale de grande ampleur a lieu en France depuis maintenant 5 mois ! Que nombre de nos concitoyens ont du mal à boucler leurs fins de mois ! Que la misère et la précarité gagnent du terrain chaque jour en France. Combien de sans domicile fixe

meurent chaque année à l'ombre des tours de Notre-Dame ? Ce flot d'argent déversé ne constitue-t-il pas un spectacle indécent alors que nos hôpitaux meurent, étranglés par une austérité budgétaire imposée depuis des années, que l'école publique ne peut plus assurer son rôle d'ascenseur social car de plus en plus privée de moyens humains et financiers, que nos services publics disparaissent les uns après les autres sans qu'il soit tenu compte des besoins de la population etc.

Au niveau de la commune, vous nous proposez de verser une « subvention » exceptionnelle à la Fondation du patrimoine. Est-il légitime que la Ville s'autorise à faire une subvention à un organisme privé (à but non lucratif, certes) au nom de nos concitoyens alors qu'une souscription nationale a été lancée qui permet à chacun de donner en son âme et conscience, en fonction de son budget et de ses convictions ?

A-t-on demandé leur avis aux Juvisiens ?

Vous comprendrez donc que, dans ces conditions et avec le recul de la réflexion, nonobstant notre attachement à tout ce que représente la cathédrale Notre-Dame, nous marquons notre préférence pour l'humain d'abord avant de vieilles pierres - aussi patinées par le temps, aussi prestigieuses soient-elles ! Par conséquent, nous voterons contre cette résolution.»

Intervention de Madame Moutte : « Je n'approuve pas mais je comprends qu'on le fasse. Pour ce qui est de la subvention à Notre-Dame, pour ma part je voterai pour. Tout simplement parce dans mon expérience précédente de formatrice en insertion, j'ai eu l'occasion de faire des cours à des jeunes qui venaient de pays comme l'Afghanistan par exemple, où le passé a disparu, a été détruit. Et quand l'histoire et la culture disparaissent, cela permet de raconter ce qu'on veut, cela permet de faire des peuples totalement ignorants, et d'installer des dictatures horribles pendant des années. D'ailleurs, dès qu'un dictateur arrive au pouvoir, la première chose qu'il fait c'est de détruire les livres, de réduire l'accès à la culture, voire de supprimer l'accès à la culture, voire dans les cas extrêmes comme ça se passe en ce moment, de détruire des monuments. Notre-Dame est un monument de culture, d'histoires, lié à la littérature et à d'autres domaines culturels de notre pays. Après, oui c'est vraiment dommage d'être obligé de réparer les conneries comme d'habitude, et le laisser-aller. Si ça pouvait servir de leçon générale, parce que l'émotion a été énorme, ça a été un vrai choc de voir brûler cette cathédrale, pour plein de raisons, j'espère que ça fera peut-être un sursaut et fera en sorte qu'on cultive notre patrimoine, le patrimoine écologique. Je fais un petit clin d'œil à Monsieur Salvi qui dit que le tourisme est important. En même temps, en ce moment il y a aussi beaucoup de gens qui disent qu'il faut empêcher les gens de prendre l'avion. Dans les mouvements écologistes actuellement, il y a des gens qui disent qu'il faut empêcher les gens de prendre l'avion. Si on arrête l'avion, il y a plein de touristes qui ne viendront plus en France. Il faut aussi sauver Notre-Dame pour d'autres raisons. Pour tout ça, et également je pense que c'est vain et pas forcément positif d'opposer tous les combats. Je pense qu'on peut défendre Notre-Dame, on peut financer la reconstruction de Notre-Dame, et qu'il est pour autant parfaitement nécessaire de sauvegarder la planète, d'essayer d'aller creuser un peu du côté des comptes de nos généreux donateurs parce que dans un pays qui ne va pas très bien, quand on arrive à sortir 250 millions, 200 millions d'euros en un claquement de doigts, cet argent ne sort pas de nulle part, c'est peut-être aussi qu'on exploite un petit peu des gens. Donc que ça nous permette aussi d'aller creuser d'autres problèmes, et gardons l'espoir, peut-être, d'aller mieux. »

Intervention de Monsieur Delannoy : « Je voulais, en dehors de toute polémique, remercier et féliciter les pompiers, parce que j'ai regardé l'incendie, et au début je me disais « je ne vois pas beaucoup de pompiers, que font-ils ? ». Et je pense qu'ils ont monté une stratégie pour éviter que la machine s'effondre. La cathédrale est sauvée, qu'on le veuille ou non, il faut la refaire, bien sûr, mais elle est sauvée. Sur ce qui concerne les travaux, je constate quand même qu'il y a un échafaudage de centaines de tonnes. Donc des travaux, il y en avait, on était en train de travailler dessus. Je ne sais pas exactement ce qui était fait, je n'en sais rien, mais on n'abandonne pas tout. Finalement, il y avait quand même des travaux. L'Etat s'était quand même déjà investi et avait essayé de faire quelque chose. Je ne dis pas qu'il ne faut pas s'occuper des autres, il faudrait pouvoir faire tout en même temps, je ne sais pas si c'est possible, on peut toujours rêver. J'ai constaté aussi, dans les dernières images que j'ai vues, qu'il y avait un côté qui était fragilisé. Déjà les travaux sont engagés. Ils ont mis des poutres pour retenir, maintenir, c'est-à-dire que les travaux de sauvegarde sont déjà en cours. Il faut que les enquêteurs travaillent aussi. La question que je me pose aussi, c'est l'origine du feu. Nous sommes tous à nous poser la question je pense. »

Intervention de Monsieur Riandet : « Sur le caractère d'urgence, je trouve très bien que nous ayons été convoqués par le Maire dans ce délai. L'urgence, tout simplement parce que je pense que nous avons tous été un peu choqués et moi aussi je me suis posé la question : pourquoi la Ville doit apporter une aide, une subvention, un don ? Je me suis dit que certaines personnes donneront, d'autres pas. Je me suis posé la question en me disant « je suis administrateur d'une ville, je vote pour (ou contre) que la Ville participe à la reconstruction d'un bâtiment public. Est-ce que c'est bien ou pas qu'une collectivité subventionne ? » Ma réponse est que c'est bien, parce que Notre-Dame a un côté religieux, mais culturel avant tout. C'est un monument qui représente la France, notre histoire, etc. Et je suis très content que la Ville mette la pierre à l'édifice pour la reconstruction et que les jeunes Juvisiens puissent aussi apprendre et visiter Notre-Dame. »

Intervention de Monsieur Saint-Pierre : « Pour ce qui me concerne, j'ai vécu cet incendie comme une agression et tout à l'heure il a été dit que tout le monde partageait ce sentiment. Je regrette d'avoir pu constater que ce n'était pas le cas. J'ai lu des commentaires sur certains réseaux sociaux, complètement ignobles. Je n'en dis pas plus. Je vais rebondir sur ce qu'a dit Monsieur Riondet, sur l'opportunité que la Ville fasse un geste dans le sens de la solidarité, c'est comme ça que je comprends la décision du Maire de convoquer ce Conseil Municipal de façon extraordinaire. Il me semble qu'il est parfaitement important de réagir à chaud, parce que l'émotion est à chaud, et je le vis, indépendamment du côté symbolique de la somme qui est demandée au budget de la Ville, comme une manifestation de solidarité par rapport à ce drame national. Ensuite j'ai quelques remarques. Il faut savoir qu'il y a eu plus de 1200 incidents contre des édifices religieux l'année dernière. Que dans les semaines qui précédaient l'incendie de Notre-Dame, il y a eu l'incendie du portail de l'église Saint-Sulpice dans le 6^{ème} arrondissement de Paris, il y a eu le sas de la basilique Saint-Denis. C'est une dérive qui est dramatique, de mon point de vue, et il conviendrait d'y mettre fin. Enfin, je voudrais faire deux remarques, une positive et une qui l'est moins. La remarque positive est que je m'associe pleinement à ce qu'a dit Jean Delannoy concernant l'intervention des pompiers, qui ont fait un travail remarquable, comme d'habitude et comme toujours, et qui méritent un grand coup de chapeau. Le deuxième point est un carton, rouge ou orange, contre l'ensemble des médias officiels, qui avant même que les pompiers aient commencé à pénétrer, nous ont racontés que l'incendie était d'origine accidentelle. Ils sont très forts. »

Intervention de Madame Falguières : « Je vais rejoindre d'abord Madame Moutte. Un pays qui n'a pas de passé ne peut pas avoir d'avenir. Ce n'est pas possible. Pour la cohésion sociale, c'est nécessaire de conserver nos vieilles pierres. Je suis doublement triste : triste parce que Notre-Dame a brûlé, mais triste également de toute cette polémique. On devrait se réjouir que Notre-Dame bénéficie de subventions étrangères, bénéficie de subventions d'entreprises, de particuliers, de collectivités. Je trouve ça lamentable toute cette polémique. »

Intervention de Monsieur Dezetter : « Je voulais juste vous partager une histoire, l'histoire d'une jeune du Nord-Pas-de-Calais qui était venue à Paris pour la première fois et qui a visité Notre-Dame : « Notre-Dame c'était magique, c'était beau, c'était incroyable ». Quelle que soit la religion, la personne, c'est un joyau national et rien que pour cela, lundi j'ai mal dormi, comme beaucoup de monde, je me suis dit « qu'est-ce qu'il va arriver ? Est-ce que le lendemain matin, elle ne sera pas totalement dévastée ? » On voyait à la télévision des feux prendre dans les tours. Je remercie encore une fois les pompiers, qui ont fait un travail énorme, et qui ont sauvé Notre-Dame, il faut le rappeler, il faut insister. Je ne sais pas si les pompiers de Juvisy sont intervenus mais en tous cas, quels que soient les pompiers, quelle que soit la Ville d'où ils sont venus, je les remercie au nom de Juvisy. Je pense qu'il est important pour Juvisy, pour l'Île-de-France et pour Paris, de reconstruire, de rénover cette cathédrale. »

Intervention de Monsieur le Maire : « Je voulais vous remercier parce que toutes les prises de parole ont été courtoises et chacun s'est exprimé. Personne n'a raison, ni tort. Chacun exprime ses convictions et je pense que c'est le rôle d'une démocratie. Nous sommes là pour représenter les Juvisiens, je pense que ce soir ce sera le cas lors de ce vote. Juste une chose pour essayer de trouver un peu de concorde ce soir autour de nous. On a parlé des pompiers qui sont intervenus sur Notre-Dame. Hier c'était le 18 avril, nous avons commémoré les bombardements qui sont intervenus sur Juvisy il y a 75 ans, et là-aussi nous avons célébré le décès de ceux qui sont intervenus, les pompiers, les sauveteurs lors de ces cruels bombardements pour la population juvisienne. Je propose que nous ayons aussi un moment de recueil et de mémoire pour eux avant de procéder au vote. Je vous remercie. »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE (25 POUR, 3 CONTRE : P.SALVI, A.PLAS, L.GAUTHIER),

APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle de 16 500 € à la Fondation du patrimoine afin de procéder aux travaux d'urgence pour la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

DIT que les dépenses seront imputées au budget communal 2019 au chapitre 67.



La séance est levée à 19h15.



Le Maire

Michel PERRIMOND